

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 février 2022

Absents excusés : Delphin BEPOIX (pouvoir à Paul RUCHET), Béatrice URICHER (pouvoir à Alain PESEUX), Maryline BORDY, Donatienne SARRON
Absents non excusés : Vicky ESTUR et Christine PUGIN.
Secrétaire de séance : Louise FAINDT.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h45.

I – Approbation du compte-rendu du 6 janvier 2022 : à l'unanimité

II – Urbanisme

A- Départ dossiers vers CCPHD

	1) <u>Permis de construire</u>		
DINO ZOO	16 rue du Château	Bâtiment d'accueil	
	2) <u>Déclarations préalables</u>		
SBG INVEST 2	2 rue de Bermotte	Remplacement porte et fenêtres par porte	
DESCHAMPS Agnès	12 rue des Frênes	Isolation par l'extérieur	
PIENIEK Witold	6 rue des Lilas	Panneaux photovoltaïques	
BOUCHER Françoise	34 rue Cusenier	Clôture	
LA DITILORO	3 rue des Acots	Auvent de stockage	
BUGNON Philippe	14 rue des Acots	Division de parcelles	

B- Retour dossiers CCPHD

	1) <u>Permis de construire</u>		
PESEUX Pierre	rue d'Oupans	Construction maison	Avis à surseoir
	2) <u>Déclarations préalables</u>		
SNC Le Champ de Foire	30 rue Cusenier	Clôture	Accord
MAZO Jérôme	10 rue des Frênes	Piscine	Refus
SBG INVEST 2	2 rue de Bermotte	Remplacement porte et fenêtres par porte	Accord
DESCHAMPS Agnès	12 rue des Frênes	Isolation par l'extérieur	Accord
PIENIEK Witold	6 rue des Lilas	Panneaux photovoltaïques	Accord
BOUCHER Françoise	34 rue Cusenier	Clôture	Accord

C- Point PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le Conseil communautaire en séance du 31 janvier a délibéré à l'unanimité l'arrêt du projet PLUI.

Dans les 3 mois, il doit alors être soumis au vote de chaque conseil municipal appartenant à la Communauté de Communes : favorable, favorable avec réserves ou défavorable. Dans ce dernier cas, la décision doit obligatoirement être motivée.

III – Taxe sur la consommation finale d'électricité : demande de reversement à la commune

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte le reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) par le Syded à la commune d'une fraction égale à 25% du montant de taxe perçue, à compter du 1^{er} janvier 2023.

IV – Mission de maîtrise d'œuvre pour extension des ateliers municipaux : choix du bureau d'études

Pour les travaux d'extension des ateliers municipaux, il est proposé de faire appel au bureau d'études « Cap Constructions » pour un montant de 11 000 € HT.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

V – Travaux rue de la Préhistoire : dossier de demande de subvention

Les services de la Région et du Département n'ont pas encore répondu pour une participation éventuelle au financement des travaux. Seule la Préfecture s'est engagée oralement sur une participation à minima de 30%. Dès que les co-financeurs se seront manifestés, une réunion sera provoquée en présence de Monsieur Vauthier, responsable du « Dino-Zoo ».

Proposition de déposer un dossier de subvention auprès des services de l'Etat pour le remplacement de l'ouvrage hydraulique dans la rue de la Préhistoire.

Montant des travaux : 318 465 € HT dont 159 232.00 € (50 %) de subvention sollicitée auprès de l'Etat.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à monter le dossier de subvention.

VI – Titres non-valeur

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur de titres de recettes pour un montant de 0.14 €.

VII – Questions et informations diverses

➤ Ecole :

- Une classe sera fermée à la rentrée prochaine (moyenne de 7 classes de 22 élèves totalisant 158 élèves).
 - 65 cas covid ont été détectés depuis le début de l'année. Un nouveau protocole sanitaire est à venir.
 - Sortie culturelle à Paris en cours de finalisation.
 - Projet de comédie musicale
 - Rased (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) : demande d'un budget de 2 € par élève. Ce montant sera compris dans le budget alloué tous les ans à l'école.
 - PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : les exercices d'alerte incendie et attentat se sont bien déroulés.
- Le Maire tient à remercier la Directrice de l'école ainsi que le corps enseignant pour leur gestion de la crise sanitaire.

➤ Bernadette MESNIER fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} mars 2022. Le Maire la remercie pour son investissement dans son travail durant près de 16 ans.

Pour la remplacer et dans l'attente de son contrat définitif début mars, Alice BRIGNON est employée via « Sup Intérim ». Elle sera chargée de l'accompagnement scolaire, du ménage de l'école et de la mairie, de la gestion de l'espace socio-culturel ... La commune lui financera le Bafa afin qu'elle puisse se porter en renfort en cas de besoin auprès du périscolaire.

➤ Tiers-Lieu : une réunion d'information a eu lieu le 8 février. L'aménagement de la maison se concrétise et les demandes de subvention sont en cours auprès de plusieurs financeurs.

La signature de l'acte de vente entre l'Etablissement Public Foncier et les héritiers aura lieu le 24 février.

La première Assemblée Générale du tiers-lieu est programmée le 12 mars à 10h00 à l'espace socio-culturel.

➤ Un forum de la santé sur la thématique de la nutrition et organisé par la Communauté de Communes, aura lieu le samedi 30 avril de 10h00 à 16h00. Des stands prévention seront proposés, ainsi que des ateliers nutrition, des conférences ainsi qu'un marché de producteurs locaux.

La commune propose le prêt de l'espace socio-culturel.

➤ Le conseil municipal visitera le parc éolien de Mésandans le 19 mars.

➤ La fibre optique est en cours d'installation. Une réunion publique aura lieu dans l'attente du choix d'un installateur par chaque foyer.

➤ Prochaine réunion de Conseil : le jeudi 10 mars 2022

Le Maire
Paul RUCHET

La secrétaire de séance
Louise FAINDT